

Circulaire de rentrée scolaire - ANNEE 2020 /2021
Classes Maternelles : PS - MS - GS

Rentrée Scolaire : Mardi 1^{er} septembre 2020

8H35 : PS répartis sur le mardi 1er et le jeudi 3

8H35 : MS et GS (1^{ère} partie des enfants : de A à L)

9h30 : MS et GS (2^{ème} partie des enfants de M à Z)

Les enfants sont attendus directement dans leur classe

Pré-rentrée des enfants

Un accueil est proposé aux enfants accompagnés de leurs parents, le vendredi 28 août de 17h00 à 19h00 dans les classes. Vous rencontrerez l'enseignant et pourrez déposer les fournitures demandées.

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin : 8h35 - 11h35

Après-midi : 13h30 - 16h45

Les élèves doivent être impérativement arrivés à l'école à 8h35. Si à 11h45 des enfants restent encore à l'école, ils seront conduits à la restauration scolaire et le repas sera comptabilisé.

Ouverture des portails.

<i>Ouverture Garderie</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 7h30 à 8h25</i>
<i>Ouverture école le matin</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes /Bd J. Verne</i>	<i>De 8h25 à 8h45</i>
<i>Ouverture école le midi</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes /Bd J. Verne</i>	<i>De 11h35 à 11h45</i>
<i>Ouverture école le soir</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes /Bd J. Verne</i>	<i>De 16h45 à 17h00</i>
<i>Ouverture Etude/garderie</i>	<i>Rue du Moulin de Carmes</i>	<i>De 17h30 à 18h15</i>

Nous rappelons que le portail bleu, rue du Moulin des Carmes, reste l'entrée principale des élèves du premier degré car le regroupement des enfants se fera toujours sur la cour actuelle près des maternelles.

En dehors des horaires d'entrée et de sortie, vous devez impérativement passer par l'entrée du bd Jules Verne.

Vie scolaire

Toute absence doit être justifiée et communiquée, le plus tôt possible, auprès de Madame Anne FOUCHER, responsable de la vie scolaire, soit par mail : viescolaireecole@blanchedecastille.com ou par téléphone au 02 40 52 46 16.

Tout changement de dernière minute, RV médical, cantine ou périscolaire doit également être signalé à Madame Anne FOUCHER.

Réunions de classe

Ci-joint vous trouverez le planning des réunions de classe de la rentrée.

Tarifs :

Une communication spécifique vous parviendra très prochainement par mail.

Le jour de la rentrée :

- Mettre un badge au nom de l'enfant.
- Prévoir un petit sac à goûter en tissu marqué pour le goûter à la garderie du soir uniquement. Ne pas donner de goûter pour le matin. En maternelle, **les enfants n'ont pas besoin de cartable ni de sac à dos.**

Hygiène - Santé :

Surveiller régulièrement la chevelure de vos enfants. Le traitement en cas de poux est obligatoire. Par mesure d'hygiène et de sécurité, les animaux de compagnie ne sont pas admis dans l'Etablissement. Nous serons, peut-être, amenés à prendre des mesures particulières si un protocole sanitaire est mis en place à la rentrée

Maladies et absences :

Aucun médicament ne doit entrer dans l'école. **Les enseignants ne sont pas habilités à administrer des médicaments. Un P.A.I. fixe les conditions pour les enfants qui nécessitent un suivi médical particulier. Prendre RV le plus tôt possible avec Mme Boton.**

Nous ne gardons pas à l'école les enfants quand ils sont malades. Donc tout enfant fiévreux ou fébrile doit être gardé à la maison, aussi vous est-il impératif d'anticiper dès maintenant un système de garde susceptible de palier à toute nécessité.

Périscolaire :

Les horaires de garderie sont le matin : de 7h30 à 8h25. Tout enfant qui arrive sur ce créneau sera badgé (sauf ceux qui ont un frère ou une sœur au collège/lycée) et le soir : de 17h00 à 18h15. Vous pouvez venir chercher vos enfants quand vous le souhaitez mais, le portail primaire étant fermé de 17h à 17h30, vous devrez passer par le boulevard Jules Verne sur ce créneau.

Cantine :

Possibilité de demander une aide de la mairie de Nantes suivant vos ressources. Se rendre au 11 bd Stalingrad à Nantes à partir du 20 Août. L'aide n'est pas rétroactive aussi nous vous conseillons d'en faire la demande le plus tôt possible.

Assurance scolaire : L'Etablissement prend à sa charge une assurance scolaire couvrant l'ensemble des élèves (cf. document AVIVA joint)

Dossier à renvoyer impérativement avant la rentrée scolaire :

- la fiche sanitaire de liaison indispensable en cas de problèmes de santé (+ informations PAI)
- l'inscription au périscolaire ou à la cantine si besoin